

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 22 mai 2025
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt-deux mai de l'an deux mille vingt-cinq)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHEL, Maire

Présents (23) : Mmes et MM. Rachel BAECHEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Patrice NYREK, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Sophie ACKER, Patrick BOUTHERIN, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Raphaël SPADARO, Bruno TRANCHANT, Bilge BAYRAM, Bérengère MICODI, Sébastien BURG, Alexandre DURRWELL et Marie-Pierre BOUGENOT

Excusés (10) :

M. Adriano MARCUZ
M. André GIRONA (procuration à M. WOLFF)
M. Alain DREYFUS
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)
Mme Guileine LEVY
Mme Miné SEYHAN
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHEL)
Mme Véronique FLESCHE
M. Lucas SCHERRER

-o-O-o-

Point 10 de l'ordre du jour

Inscription à l'appel à projets Trame Verte et Bleue d'un projet de plantation de haies sur une bande de prairie à l'interface entre une zone agricole et la Forêt de la Harth à proximité du motocross

La Région Grand Est, l'Office Français pour la biodiversité et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ont relancé pour l'année 2025, un appel à projet Trame Verte et Bleue. Cet appel à projet permet un accompagnement au montage de projets et l'obtention de financements (les financeurs sont la région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse). Il vise principalement à soutenir des projets de préservation et de restauration de la fonctionnalité écologique des milieux. La Ville de Rixheim a identifié un projet pouvant s'inscrire dans le cadre de cette trame.

L'objectif du projet est la plantation d'un linéaire de haies et/ou d'une bande de prairie à l'interface entre deux milieux forestier et agricole. Les plantations envisagées sont en proximité du motocross de Rixheim dont le terrain appartient à la Ville. Une partie des plantations se feraient également à l'intérieur du site de motocross. Les autres parcelles concernées ont

vocation à être récupérées par la commune. Le projet vise à recréer des continuités entre deux milieux et à transformer une zone de monoculture en habitat favorable à la biodiversité. Des diagnostics réalisés par l'association BUFO et par la Chambre d'Agriculture (en partenariat avec des étudiants de l'Université de Haute-Alsace) ont mis en lumière la présence de nombreuses espèces animales et végétales dans une bande boisée qui borde les terrains cités.

Pour les plantations, la Ville pourra faire appel à Haies Vives d'Alsace. Les subventions pourront quant à elle atteindre jusqu'à 80% du coût de l'opération.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- de donner un avis favorable quant à l'inscription du projet de plantations de haies sur une bande de prairie à l'interface entre une zone agricole et la Forêt de la Harth à proximité du motocross à l'appel à projet de la Trame Verte et Bleue

=====

Délibéré comme dessus

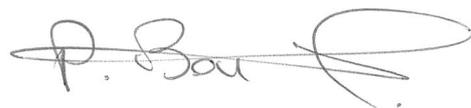
Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 27 mai 2025

Le Maire,



Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance,



Patrick BOUTHERIN

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **27 MAI 2025**

